

En bref, les actus de La Poste, smart recouvrement et les créations d'entreprises

Chaque jour, retrouvez dans notre article EnBref les informations startup à côté desquelles il ne faut pas passer. Aujourd'hui : La Poste, smart recouvrement et les créations d'entreprises.

Temps de lecture : minute

12 mai 2020

La Poste lance une plateforme officielle de commande de masques pour les TPE-PME

Le ministère de l'Économie s'est associé à La Poste pour créer une plateforme dédiée à la commande de masques par les TPE et PME. Ainsi, les entreprises de moins de 50 salariés, obligées de protéger leurs collaborateurs sur leur lieu de travail, et affiliées aux chambres de commerce et d'industrie (CCI) ou des métiers et de l'artisanat (CMA), peuvent passer commande directement sur la plateforme afin de garantir la qualité des masques qu'elles commandent et leur livraison sous cinq jours en métropole. Les masques lavables sont vendus à partir de 2,31 euros HT.

Six Fintechs s'associent pour assurer aux entreprises de se faire payer dans les meilleurs délais

Six entreprises spécialisées dans le recouvrement s'associent pour garantir un "smart recouvrement". L'initiative lancée par GCollect, Aston,

Libeo, Trésoria, Factomos et Streammind doit permettre à leurs clients de se faire payer rapidement tout en privilégiant le dialogue au bras de fer. *"La crise que nous traversons ne doit pas laisser sur le bord de la route ceux qui auraient souffert de cette perte de confiance"* , estime ainsi Ronan Le Moal, cofondateur de West Web Valley.

Chute des immatriculations d'entreprises pendant le confinement

Les immatriculations de nouvelles entreprises au registre du commerce et des sociétés (RCS) ont chuté de 54,3% sur la période du 16 mars au 30 avril par rapport à la même période de 2019, a rapporté lundi le Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce. Pendant cette période durant laquelle la France était confinée, *"la chute des immatriculations est tout à fait significative et semble illustrer la défiance des entrepreneurs vis-à-vis de l'avenir"* , selon le communiqué de ce conseil. Au total, 26 078 sociétés ont été immatriculées.

Maddyness avec AFP

Article écrit par Geraldine Russell